

## **SURVOL DES PRINCIPALES PARTIES PRENANTES EN DÉVELOPPEMENT COLLECTIF**

En développement collectif, les **collectivités territoriales** rassemblent souvent des actrices et des acteurs familiers au sein de **démarches intersectorielles**. Il peut s'agir de citoyennes et citoyens, d'organismes communautaires, d'institutions publiques, de personnes élues, d'actrices et acteurs du milieu de la recherche, d'entreprises, etc.

Selon les **dynamiques de collaboration** et les **enjeux traités**, les démarches réuniront parfois d'autres types d'acteurs, par exemple des **entreprises** ou des **actrices et acteurs environnementaux**.



POUR CONSULTER LE MODULE  
RECONNAÎTRE LES PARTIES PRENANTES

Rappelons que, selon leurs rôles et leurs compétences, les personnes et les organisations peuvent apporter leur contribution de

# 6 DIFFÉRENTES FAÇONS<sup>1</sup> :

**1 LEUR EXPÉRIENCE :** PARCE QU'ELLES VIVENT LA PROBLÉMATIQUE ET LA CONNAISSENT INTIMEMENT.

**2 LEUR EXPERTISE :** PARCE QU'ELLES ONT ÉTUDIÉ, FAIT DES RECHERCHES OU SONT INTERVENUES SUR LA THÉMATIQUE OU L'ENJEU.

**3 LEURS RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES OU FINANCIÈRES :** PARCE QU'ELLES SONT EN MESURE DE METTRE CES RESSOURCES AU SERVICE DU CHANGEMENT.

**4 LEUR RÔLE OU LEUR AUTORITÉ :** PARCE QU'ELLES PEUVENT INFLUENCER OU PRENDRE DES DÉCISIONS QUI FACILITERONT LE CHANGEMENT.

**5 LEUR PRÉSENCE ET LEUR TEMPS :** PARCE QU'UNE PARTIE DU TRAVAIL COLLECTIF IMPLIQUE DE RÉFLÉCHIR, ANALYSER, ORGANISER, FAIRE DES CONTACTS, PRÉPARER DES RENCONTRES, ETC.

**6 LEURS COMPÉTENCES :** PARCE QU'ELLES ONT LA CAPACITÉ DE METTRE L'ENSEMBLE DES AUTRES ÉLÉMENTS AU SERVICE DE L'ACTION.

<sup>1</sup> **Source :** Chantier partenarial sur les conditions favorables au développement collectif, 2018, *L'engagement : Condition essentielle pour mener des changements collectifs*, Communagir, p. 17.



# SURVOL DES PRINCIPALES PARTIES PRENANTES EN DÉVELOPPEMENT COLLECTIF

**Voici en tableau** quelques caractéristiques et formes de contributions spécifiques, selon les types d'actrices et acteurs les plus souvent impliqués au sein de démarches collectives territoriales. Il est important de reconnaître qu'ils ou elles ne jouent pas toujours leurs rôles de la même manière d'un territoire à l'autre. Ces personnes disposent parfois de ressources différentes et ont des marges de manœuvre variables pour définir leurs priorités. Notons également que certaines contributions peuvent passer sous le radar parce qu'inhabituelles. Il importe donc de soulever la question des contributions possibles à des moments opportuns.

## SURVOL DES PARTIES PRENANTES : FORMES DE CONTRIBUTIONS LES PLUS USUELLES

ACTEURS	CARACTÉRISTIQUES	CONTRIBUTIONS PARTICULIÈRES
<b>Citoyennes et citoyens</b> 	<ul style="list-style-type: none"><li>➔ Groupe d'acteurs le plus diversifié : connaissances et capacités variées</li><li>➔ Expérience du territoire et de l'enjeu ciblé</li><li>➔ Incarnent les enjeux : les ressentent, les observent et en discutent avec leurs concitoyens</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➔ Partage de leur réalité, leur vécu, leur compréhension de leur milieu de vie</li><li>➔ Mobilisation citoyenne, dans leurs réseaux respectifs</li><li>➔ Rôle de porte-parole / Prise de parole citoyenne en public</li><li>➔ Implication dans des projets</li></ul>
<b>Organismes sociaux et communautaires</b> 	<ul style="list-style-type: none"><li>➔ Groupe d'acteurs très diversifié en fonction du domaine d'intervention et des populations avec lesquelles ils travaillent: logement, sécurité alimentaire, santé mentale, pauvreté, etc.</li><li>➔ Compétences en intervention sociale et communautaire, en mobilisation, en organisation d'activités ou en gestion de projet</li><li>➔ Connaissance des pratiques démocratiques</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➔ Partage de l'expertise d'intervention à l'égard de l'enjeu, d'une population ciblée ou de la réalité territoriale</li><li>➔ Mobilisation citoyenne (notamment des personnes qui fréquentent leur organisme)</li><li>➔ Prise en charge de projets</li><li>➔ Soutien à la participation ou la représentation de citoyens dans des espaces publics moins accessibles</li></ul>



## SURVOL DES PARTIES PRENANTES (SUITE) :

### FORMES DE CONTRIBUTIONS LES PLUS USUELLES

ACTEURS	CARACTÉRISTIQUES	CONTRIBUTIONS PARTICULIÈRES
<b>Milieu municipal</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Réalités distinctes entre l'administratif (employés) et le politique (élus)</li> <li>➔ Composé d'entités locales (ex. : arrondissements, municipalités) ou supralocales et régionales (ex. : MRC, communautés métropolitaines, tables de préfets)</li> <li>➔ Compétences particulières pour chaque entité (<a href="#">voir l'organisation municipale au Québec</a>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Partage d'expertise dans leurs champs de compétences : aménagement, accessibilité universelle, sécurité urbaine, loisirs, logement, etc.</li> <li>➔ Appui politique/ Reconnaissance formelle</li> <li>➔ Modification/Assouplissement de normes ou de réglementations</li> <li>➔ Production de données et portraits statistiques*</li> <li>➔ Prêts de locaux et de matériel</li> </ul>
<b>Réseau de la santé et des services sociaux</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Réseau vaste et varié</li> <li>➔ Au sein des démarches, principalement des organisateurs communautaires (OC), des représentants de la santé publique, des représentants d'établissement CISSS/CIUSSS</li> <li>➔ Expertise des OC en gestion démocratique des organisations, ainsi qu'en animation et accompagnement de démarches collectives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Politiques et programmes de soutien à l'action</li> <li>➔ Connaissances (et promotion) du développement des communautés, des déterminants sociaux de la santé, des environnements favorables, etc.</li> <li>➔ Prêt de professionnel pour accompagnement de démarche collective (organisation communautaire)</li> <li>➔ Production de données et portraits statistiques*</li> </ul>
<b>Autres institutions publiques</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Participation souhaitée de représentants d'autres ministères et organismes publics, selon les domaines d'intervention : éducation, emploi et solidarité, immigration, habitation, famille, condition féminine, etc.</li> <li>➔ Pas d'entités locales et régionales pour tous les ministères et organismes (restreint la participation à des démarches collectives à ces paliers)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Politiques et programmes de soutien à l'action</li> <li>➔ Production de données et portraits statistiques*</li> </ul>

\*Données et portraits statistiques : document sur les données statistiques à venir.



## **DES RESSOURCES ET DES CONTRIBUTIONS ACCESSIBLES AU-DELÀ DE LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE**

En plus des parties prenantes d'une collectivité, d'autres types de partenaires externes à la collectivité peuvent amener des contributions. On peut penser aux **réseaux de pratiques**, à de **grandes organisations de la société civile**, à des **partenaires publics ou philanthropiques** nationaux, à des **accompagnateurs ou accompagnatrices externes** ou au milieu de la **recherche**.

Ces organisations peuvent disposer de connaissances utiles, tant sur les enjeux que sur les territoires et les pratiques. Elles peuvent offrir de l'accompagnement externe ou parfois participer directement à la démarche.